



INFORMATION A LA POPULATION

21 janvier 2019

Abattages de sécurité d'arbres sur le domaine public

Dans le courant du mois de mars, les jardiniers-bûcherons de la Municipalité procéderont à l'abattage de plusieurs arbres aux abords des rues, places, espaces verts et cheminements piétons de la ville. Chaque arbre abattu sera compensé par une nouvelle plantation.

Dans le cadre de l'entretien courant des quelques 800 arbres d'alignement et 600 arbres isolés dans des parcs communaux, les jardiniers-bûcherons de la voirie communale ont identifié plusieurs arbres malades, voire morts, présentant un risque pour les usagers des routes et cheminements, mais aussi pour leur propre sécurité au travail.

Après une analyse approfondie de chaque arbre mis en évidence, il a été décidé d'abattre 5 arbres majeurs, principalement des sujets blessés, présentant des pourritures ou dont le tronc est creux ou atteint par des maladies. Ils se situent à la piscine de la Blancherie, dans le talus situé à proximité du Château et le long de la Route de Bâle.



Le robinier situé à proximité de la Sorne, proche du rond-point de la Route de Bâle présente une fissure marquée au niveau de la fourche

De plus, une dizaine de jeunes arbres plantés récemment doivent être remplacés pour cause de mauvaise reprise, de défaut du collet ou de dégâts subis lors de travaux. Ils sont situés à la Route de la Communance, derrière la Résidence de la Promenade, à la Rue de l'Avenir, à la Rue de la Jeunesse, Sous-Maichereux et à la Rue des Moissons.

Dans le courant de l'année, chaque arbre abattu sera remplacé au même emplacement par la même essence ou une autre espèce mieux adaptée.

La liste des arbres concernés, avec leur emplacement et une description détaillée des causes d'abattage, a été validée par les membres de la Commission communale « Nature et paysage ». Elle peut être consultée durant 20 jours ouvrables, soit jusqu'au 20 février 2019, sur le site internet de la Ville (<http://www.delemont.ch>) ou au guichet du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (UETP), auprès duquel les remarques éventuelles peuvent être adressées durant la même période.

Service UETP

Contact : Municipalité de Delémont, Service UETP : Pascal Mazzarini, architecte communal (032 421 92 92) et Valentine Heimann, chargée de mission « Nature et Paysage » tél. 032 421 91 68

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 uetp@delemont.ch